

 Institut des Formations Paramédicales IFP PONTARLIER	Document Processus Pilotes	Rédaction : 30/09/2024 - LB Validation : 18/10/2024 - SI Approbation : 18/10/2024 - HP	Code : T6N5-3
	FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (DE AP)		VERSION 2

Diplôme de niveau IV - arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION	<p>Les formations conduisant au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture sont accessibles, sans condition de diplôme, par les voies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation initiale, - La formation professionnelle continue, sans conditions d'une durée minimale d'expérience professionnelle, - La validation des acquis et de l'expérience professionnelle. <p>Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation et avoir un certificat médical d'aptitude à l'entrée en formation le 1^{er} jour de formation.</p>
DÉROULÉ DE LA FORMATION	<p>L'ensemble de la formation se déroule sur 44 semaines soit un total de 1540 heures</p> <p>Formation théorique et pratique d'une durée de 770 heures (22 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 5 Blocs de compétences (= 11 compétences et 10 modules), ○ Un dispositif d'accompagnement individualisé, ○ Des travaux personnels guidés, ○ Un suivi pédagogique individualisé pour chaque apprenant. <p>La formation en milieu professionnel de 770 heures (22 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 4 périodes de stages à réaliser en milieu professionnel, ○ Stages réalisés dans différentes structures publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, ○ Le parcours de stage comprend au moins une période auprès d'enfants en situation de handicap physique ou psychique. ○ Le parcours de stage est composé de trois stages de cinq semaines et d'un stage de sept semaines en fin de formation. <p>La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.</p> <p>3 semaines de congés pour les élèves débutant une rentrée en septembre.</p>
CONTACTS	<p>BOKAN Lara : 03.81.38.59.17 (secrétariat) l.bokan@chi-hc.fr</p>
LIEUX	<p>IFP de Pontarlier 1 avenue Général Girod 25300 Pontarlier www.ifp-pontarlier.fr</p>
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - PSH	<p>Accompagnement pédagogique adapté aux personnes en situation de handicap Bâtiment accessible aux personnes en situation de handicap (ascenseur, 2 places de parking réservées : 1 entrée accès av. du général Girod et 1 entrée accès rue des Epinettes) Personne référente handicap de l'institut, Mme INVERNIZZI Stéphanie contact : 03.81.38.59.05 s.invernizzi@chi-hc.fr</p>

Blocs de compétences	Modules	Nombre d'heures	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
BLOC 1 (compétences 1 et 2) : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Module 1 : Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.	147 heures	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	Module 1bis : Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement de la vie sociale.	28 heures	
	Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque	21 heures	
BLOC 2 (compétences 3, 4 et 5) Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 heures	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	154 heures	
	Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures	
BLOC 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures	Etude de situation relationnelle pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec leurs pairs	21 heures	
BLOC 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
BLOC 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Module 9 : Traitement des informations	35 heures	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 heures	
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)		35 heures	
Suivi Pédagogique Individualisé des apprenants (SPI)		7 heures	
Travaux personnels guidés (TPG)		35 heures	

FORMATION CLINIQUE

STAGES	Nombre de semaines	Nombre d'heures
Stage A	5	175
Stage B	5	175
Stage C	5	175
Stage D (en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel de l'élève et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences).	7	245